

LE BÉRUCHOT

Bulletin d'informations de la commune
de Saint-M'Hervé

Concours photo



Ouvert à tous les photographes
amateurs ! Voir au verso du
béruchot

Avril 2023, n°73

Inscription TGI 34/08



LES TARTINES REVIENNENT !!!!

Le comité des fêtes vous attend toutes et tous **samedi 6 et dimanche 7 mai 2023**.
N'oubliez pas de réserver pour le samedi soir au 06.48.68.05.74 à partir de 17h00.

Notez bien que la balade gourmande du samedi soir se conclura par une soirée gratuite animée par DJ ALEXANDRE à partir de 21h.



SAINT-M'HERVÉ
PRÈS DE VITRÉ (35)

26^è Tartines d'Artistes

6 et 7 mai 2023

BALADE CHAMPÊTRE

Ne pas jeter sur la voie publique

Samedi 6 mai	Dimanche 7 mai
Départs échelonnés Salle des sports à partir de 18h30	Départ Salle des sports à partir de 14h
« Tartine Gourmande » : 7€ Randonnée animée	« Tartine Classique » : 4€ Randonnée animée (sans réservation)
Restauration sur place	Restauration sur place

RÉSERVATION OBLIGATOIRE
au 06 48 68 05 74
(à partir de 17h)

Animation musicale
GRATUITE à partir de 21h

Logos: Facebook, Instagram, Comité des Fêtes de Saint-M'Hervé, SM M'Hervé, FNCOF

COMITE DE JUMELAGE

Organisé par la Section Jumelage

VIDE GRENIERS

RESTAURATION

Dimanche 27 Août 2023
Dans le Bourg

Accueil des exposants
à partir de 7h00

2€
le mètre

Vente de 8h00 à 18h00

ST-M'HERVÉ

Renseignements et inscriptions :
comite.princeville@laposte.net

Ne pas jeter sur la voie publique

En cas de mauvais temps, rempli au complexe sportif

DEM'ZELLS

Les Dem'zells
de Saint m'Hervé

Vous invitent à leur **GALA**

DIMANCHE 11 JUIN 2023 - 14H30

TARIF UNIQUE 3€
(À PARTIR DE 5 ANS)

AU CINEMA DE CHATILLON EN VENDELAIS

VIE COMMUNALE

DEPART EN RETRAITE DE NOTRE FACTEUR...

Voilà c'est fini... Après 22 années et quelques mois passés à parcourir les rues, routes et chemins de St M'Hervé, le temps de la retraite est venu -

J'aurais préféré vous saluer chacune et chacun avant d'arrêter mais le temps passe si vite ! Aussi je profite du Berruchot pour vous remercier de tous ces instants partagés - Je reviens avec des souvenirs plein le tête. La vie est ainsi faite, pleine de bons moments, de cafés partagés dans la bonne humeur, de nouvelles, de "Cigognes" et de tas d'autres anecdotes, de bébés que j'ai vu grandir (n'ôte pas Clarisse 23 ans et quelques mois aussi) - Et de moins bons moments avec le départ de personnes que j'appréciais.

Merci au "Haut économique" de la commune : Agriculteurs, Artisans, commerçants pour l'accueil de chaque jour.

Un merci particulier aux agents municipaux, à "Mes" 3 Secétaires ainsi qu'au conseil municipal et à Elisabeth pour les derniers jours de ma carrière postale remplis de surprises et d'émotion -

Cela dit vous ne vous débarrasserez pas de moi aussi facilement, il est à craindre que je revienne de temps à autre à St M'Hervé.

Prenez soin de vous Gilles



TERRES FERMIÈRES

L'association des Terres Fermières organise son marché à la ferme :

Dimanche 14 mai de 10h00 à 17h00

Retrouvez-nous à « La Limousine du Champ Dolent » au lieu-dit La Cerisais, où vous pourrez découvrir vos producteurs locaux, maraichers, viande bovine, charcuterie de porc, glaces, bières, miel, savons au lait d'ânesse...

Possibilité de restauration sur place où les produits du marché seront mis à l'honneur.

L'association est présente tous les mardis sur le marché communal de 16h45 à 19h00 pour le retrait des paniers préalablement commandés sur le site : www.terresfermieres.com

Nous vous y attendons nombreux !!



VIDE-MAISONS

Plusieurs personnes organisent un vide-maison le **dimanche 14 mai de 9h00 à 17h30** en campagne à Saint-M'Hervé aux lieux-dits suivants :

- **Maillé**
- **La Cerisais**

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Sylvie :
06.15.79.48.24 ou s.lasne2@wanadoo.fr



ESPACES LOISIRS ITINÉRANTS



A SAINT M'HERVÉ

Lieu complexe sportif

Les activités sont reconduites cet été :

du 10 au 28 juillet

Les inscriptions pour les jeunes de 10 à 17 ans sont ouvertes **à compter du 5 juin.**

Dossier à récupérer en mairie ou à demander par mail : comptabilite.communication@saintmherve.fr

ARGENT DE POCHE



Tu as entre 16 et 18 ans,
Tu es disponible une semaine cet été,
N'hésite pas à t'inscrire ! Il reste 7 places.

Dépose ta lettre de candidature à la mairie ou envoie-la par mail :
comptabilite.communication@saintmherve.fr



JOURNÉE MÉDIÉVALE



Dans le cadre du thème pédagogique de l'année, "la vie de château", les enfants de l'école Sainte Anne ont pu vivre, le temps d'une journée, comme au Moyen-Âge.



La compagnie "Les Compagnons de Braello", venue de Fougères pour leur faire découvrir les us et coutumes de cette époque.

Chevaliers d'un jour grâce à eux et à nos couturières bénévoles !

CIRQUE

Le samedi 29 avril, dans la matinée, le **cirque Alexandro Klising** viendra planter son chapiteau pour 15 jours !

Nous aurons la chance de pouvoir applaudir nos artistes en herbe les vendredis 5 et 12 mai !



Ecole
Sainte Anne

Spectacles

Vendredi 5 mai

MS-GS-CE1-CE2

Vendredi 12 mai

TPS-PS-CP-CM1-CM2

19h30

Cirque Alexandre
Tous en piste!!!
Klising

8 € adultes

4 € enfants

< 16 ans

Places en vente à la boulangerie
Restauration sur place

KERMESSE

À vos agendas : La fête de l'école aura lieu **le samedi 17 juin 2023.**

Cette année, nous vous proposons un repas sur place et à emporter à la salle Louis Grimoux, le samedi midi préparé par Mr Christophe Adeux, du restaurant La Belle Etoile.

Menu

*Jambon à l'os, gratin et poêlée de légumes /
fromage / trio de mignardises.*

Apéritif offert pour le repas sur place (punch adulte / jus d'orange enfant).

Tarifs : Adulte 18 € et enfant 10 € sur place

Adulte 14€ et enfant 9 € à emporter

Vous aurez le plaisir de retrouver les bénévoles de l'Apel et des parents d'élèves lors des tournées pour la vente des tickets repas et tombola !

Vente également dans les commerces à partir de mi-mai.

La traditionnelle tombola vous permettra de gagner de nombreux lots, et parmi eux :

1er lot : une nuit au Domaine des Ormes

2ème lot : un polaroïd Instax Mini (offert par Damien Orrière)

3ème lot : un bon d'achat de 50 euros Club and Co

Et enfin voici le programme de la journée :

- 11h30 : Retrait des plats à emporter et buvette sur place
- 12h à 14h : Repas à la salle Louis Grimoux
- 15h30 : Spectacle des enfants à l'ancienne salle des sports



Suivi de nos traditionnels stands
et quelques nouveautés !



- 18h30 : Tirage de la tombola
- A partir de 19h : galettes saucisses (sur réservation) frites, buvette, suivie d'une animation musicale par notre DJ Alexandre

LOI 3DS ET IDENTIFICATION DES LIEUX-DITS

Depuis l'an passé et secteur par secteur, les panneaux de lieux-dits de la commune ont commencé à être remplacés. Leur renouvellement complet va s'étaler sur plusieurs années et s'inscrit dans la mise en conformité imposée par la loi « 3DS ».

Cela vous a naturellement interrogés !!!



« Le panneau près de chez moi a été changé, alors qu'il était encore en bon état. »

Certains paraissent en effet en meilleur état que d'autres mais ils sont pour la plupart instables, rouillés et seront certainement usés à la fin de la période de remplacement. L'objectif est d'avoir un « parc panneaux » homogène à moyen terme et de façon durable. Dans un souci d'optimisation des coûts (frais de déplacements, coût unitaire...), le renouvellement quasi-total reste également l'option la plus intéressante.



« Le panneau de mes voisins a été remplacé, mais pas le mien ! »

Certains lieux-dits comptent plusieurs panneaux identiques (les petits hameaux notamment). Dans un souci de coût et de rationalisation, nous avons décidé de ne mettre qu'un seul panneau neuf par lieu-dit (à l'exception de certains hameaux plus étalés comme la Lande du Fau). Le panneau renouvelé est le premier visible lorsqu'on vient du bourg. Les autres panneaux peuvent être laissés si les riverains le souhaitent.

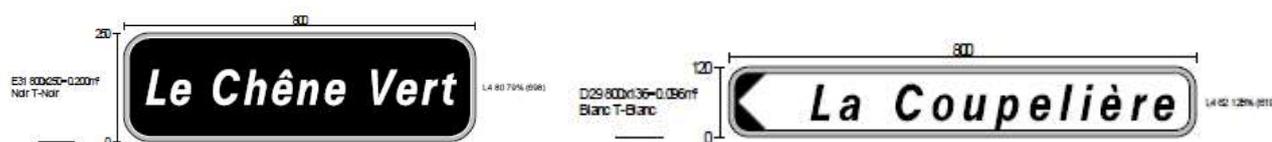
Il est très important que chaque habitation soit clairement identifiée par son numéro.

« Pourquoi certains panneaux sont grands et sur fond noir, et d'autres plus petits et sur fond blanc ? »

Les panneaux sur fond noir sont des panneaux d'INDICATION DE LIEU : ils se trouvent à l'emplacement-même du lieu-dit, et ne comportent pas de flèche.

Les panneaux sur fond blanc sont des panneaux de DIRECTION : on les trouve au bout d'un chemin par exemple. Ces panneaux sont forcément fléchés.

Ces deux déclinaisons sont normalisées en couleur et en format, et ne résultent pas d'un choix communal.



« Sur le nouveau panneau, l'orthographe n'est plus la même qu'auparavant ! »

Au fil des décennies et des générations, il est vrai que les orthographes de certains lieux-dits ont quelquefois dévié !

L'opération de renouvellement étant l'occasion de rectifier les éventuelles erreurs, la mairie a fait le choix de prendre l'orthographe figurant sur le cadastre pour l'édition des nouveaux panneaux.

Ces panneaux appartenant à la collectivité, il est important de rappeler que **leur déplacement ou leur modification est interdite.**

VIDÉO PROMOTIONNELLE DE SAINT-M'HERVÉ



Nouveau projet de la commission communication !

Des prises de vue seront faites, tout au long de l'année pour valoriser la commune.

Si vous apercevez un drone ou une personne filmant la commune, ne vous inquiétez pas... Cette personne a l'autorisation de la mairie.



Bibliothèque municipale
de Saint M'hervé

Bébés Lecteurs

10h15 - 11h15

Pour les tout-petits
jusqu'à 3 ans
accompagnés de maman,
papa, mamie, nounou...

Jeu 4 Mai

Jeu 1er juin

Jeu 6 juillet

A VOS TIROIRS...

La commission communication est à la recherche d'anciennes photos de :

- ♦ La fanfare
- ♦ Vélos fleuris
- ♦ Majorettes
- ♦ Footballeurs
- ♦ Volleyeurs
- ♦ École
- ♦ Kermesse
- ♦ Mariage, communion, baptême
- ♦ Autres...



Vos photos serviront à embellir le bourg.

DESHERBAGE DES TROTTOIRS

La commune organise le désherbage des caniveaux.

En complément de ces actions, le désherbage des trottoirs incombe aux propriétaires, syndic gestionnaires de copropriétés, locataires, riverains de la voie publique, ainsi que les occupants à titre commercial de l'espace public : étalages divers, terrasses, concessions de toute nature, chantiers...

Ils sont tenus de désherber au pied des murs, au droit des façades et en limite de propriété, soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires.

MUTUELLE COMMUNALE

La municipalité souhaite créer une mutuelle complémentaire santé et une garantie dépendance communale. L'objectif est de mettre en œuvre une politique sociale à la fois responsable et solidaire, pour aider à un meilleur accès à la santé pour tous.

La mutuelle répond parfaitement à notre objectif, en proposant des tarifs préférentiels et adaptés aux besoins et au budget des Saint-M'Hervéens.

Avant la mise en place prochaine de cette mutuelle, **une réunion publique est organisée le jeudi 11 mai à 10h30 à la salle Saint Eloi** afin d'informer, de découvrir les offres, le dispositif, les garanties et les tarifs du groupe proposant la mutuelle communale.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE ...

Dans le cadre de la loi 3 DS, nous devons définir une adresse pour chaque bâtiment. Il se trouve que la boulangerie et la future maison de santé n'ont pas de nom de place.

Voici quelques propositions :

Place des tartines (d'artistes)

Place de Bretagne

Place des portes de Bretagne

Place du bon accueil

Place des lys

Autre idée...



Propositions :

Place ...

ZOOM SUR ... LA ZAC



Les travaux de viabilisation ont démarré il y a quelques jours !

Il reste **7 lots disponibles** sur les tranches 1 et 2 (en blanc sur le plan ci-dessus). Si vous êtes intéressés, vous pouvez réserver un lot en appelant à la mairie au 02.99.76.70.01 ou par mail à accueil@saintmherve.fr.

Le prix est fixé à 62 € HT/m². Le démarrage des travaux des premières maisons est envisagé pour fin septembre.

BORNES PROPRETÉ CANINE

Afin de lutter contre les déjections canines tout en responsabilisant les propriétaires de chiens, la commune a décidé d'installer 3 bornes de propreté canine avec distribution de sacs.

Elles sont situées :

- Parking de la boulangerie
- Derrière l'église
- Près du terrain multisports

Merci d'en faire bon usage !



PHOTOGRAPHIEZ SAINT-M'HERVÉ AVEC FIERTÉ !

A vos appareils ! N'hésitez pas à arpenter les chemins et rues de votre commune.

Les photos paraîtront sur les réseaux lors d'un vote courant octobre. La photo la plus appréciée sera retenue pour la couverture du prochain bulletin municipal.

Merci d'envoyer votre photo par mail à l'adresse suivante : comptabilite.communication@saintmherve.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances

- Rose CORDELIER - 16/03/2023 à Vitré

PACS

- Justine MORTAIGNE et Amaury LANGE - 03/03/2023
- Laïza GEORGET et Martial BRIANTAIS - 11/03/2023
- Sandrine JOURDAN et John POULARD - 01/04/2023
- Eloïse MOREL et Charly BRUN - 15/04/2023

Décès

- Blandine LEROUGE née BAUDUCCEL - 28/12/2022 à Laval
- Léon CARRÉ - 06/03/2023 à Vitré
- Maurice DUBOIS - 12/03/2023 à Vitré



Prochaine parution

le 26 juin 2023

Pensez à nous faire parvenir votre article au plus tard le 12 juin 2023.

Les articles arrivés après cette date ne seront pas diffusés.

Merci !



Edition spéciale sur les associations le 30 mai.